



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 9/2018MEF/AC/CONST

Le 3 mai 2018 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales, sise, entrée D, bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, concernant **les travaux d'aménagement extérieur du siège de l'Agence Judiciaire du Royaume et de l'Inspection Générale des Finances du Ministère de l'Economie et des Finances, quartier administratif Rabat- Agdal:**

- **lot 7-1 : voiries et aménagements extérieurs - assainissement – alimentation en eau potable - éclairage public**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°206, 2^{ème} étage Entrée «D»**. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.finances.gov.ma (Rubrique "Appel d'Offres"),

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent quarante-neuf mille dirhams **(149 000,00 DH)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf millions neuf cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-quinze dirhams et soixante centimes toutes taxes comprises **(9 980 595,60 DH TTC)**.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances, quartier administratif Rabat-Chellah ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics

Il est prévu une visite des lieux **le 17 avril 2018 à 10 heures**, au service du Patrimoine Immobilier de la Direction des Affaires Administratives et Générales, entrée D, 2^{ème} étage du bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances sis, quartier administratif, Rabat- Chellah.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation ; notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

Nouveau système :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
B	3	B6

Ou bien :

Ancien système :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
2	2	2.3 ou 2.15

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.